



# Acquisition de Enel Green Power France

*Présentation aux investisseurs*

15 décembre 2014

*Un prospectus simplifié provisoire contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document n'a pas encore été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada. Un exemplaire du prospectus simplifié provisoire doit être transmis à tout investisseur qui a reçu le présent document et manifesté un intérêt à acquérir ou à souscrire les titres. Aucune souscription ou offre d'achat de titres ne peut être acceptée avant le visa du prospectus simplifié définitif. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus simplifié provisoire, le prospectus simplifié définitif et toutes leurs modifications pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.*



# Mise en garde

## Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Cette présentation comporte des énoncés prospectifs. Lorsqu'ils sont utilisés dans cette présentation, les termes « avoir l'intention de », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'efforcer », « proposer », « projeter », « s'attendre à », « cibler » et des expressions similaires, ainsi que l'emploi du futur ou du conditionnel, ont pour but de signaler des énoncés prospectifs. En particulier, cette présentation comporte des énoncés prospectifs qui se rapportent aux objectifs et aux projets de la Société, à la croissance prévue et la capacité en MW, aux résultats d'exploitation, au rendement, aux occasions d'affaires, aux résultats financiers, à l'emploi du produit qui sera tiré du placement auquel il est fait référence dans cette présentation (le « Placement »), au modèle d'affaires et à la stratégie d'acquisition de la Société, à la réalisation du Placement et de l'acquisition (l' « Acquisition ») par la Société d'Enel Green Power France SAS (« EGPF »), aux avantages prévus de l'Acquisition et la capacité de la Société d'intégrer l'entreprise d'EGPF, aux résultats que l'on s'attend à tirer des projets d'exploitation et développement de la Société après l'Acquisition, aux projets éoliens et aux projets faisant appel à d'autres sources d'énergie renouvelable qui composent le portefeuille et les résultats qu'on s'attend à en tirer, à la cible de BAIIA pour EGPF et la Société après l'Acquisition, au contexte réglementaire qui s'applique, en France, aux parcs éoliens et aux autres sources d'énergie renouvelable, aux résultats financiers prévus de la Société et à la réalisation de synergies de coûts éventuelles et au moment où ces synergies seront réalisées

Les énoncés prospectifs reposent sur certaines attentes et hypothèses clés que la Société a formulées ou posées, notamment en ce qui a trait à l'accessibilité des ressources en capital, au rendement des installations en exploitation, à la solidité des conditions de marché, à la satisfaction de toutes les conditions de clôture de l'Acquisition (y compris le fait qu'aucun droit de non résiliation ne soit exercé) et les avantages que la Société tirera de l'Acquisition sur le plan de la marge et de la plus-value (les ententes de financement définitives, la réalisation de synergies éventuelles et le moment où ces synergies seront réalisées et les résultats d'exploitation et les marges BAIIA de la Société et d'EGPF pouvant avoir une incidence sur tous ces éléments). Ces énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats effectivement obtenus ou les événements qui se produiront effectivement diffèrent considérablement de ceux qu'ils prévoient. Bon nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations des unités d'exploitation de la Société, de la Société ou de l'entreprise issue de l'Acquisition soient différents de ceux qui sont décrits dans cette présentation incluant, sans limitation, les risques décrits dans la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus simplifié provisoire et de la notice annuelle datée du 13 mars 2014 de la Société. Ces facteurs ne devraient pas être considérés comme complets. Si l'un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs se révélaient inexactes, les résultats effectivement obtenus pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits, dans cette présentation, comme étant prévus, planifiés, estimés, recherchés, proposés ou attendus. Par conséquent, on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés ne sont valables qu'à la date de cette présentation et la Société n'a pas l'intention et n'assume aucunement l'obligation de mettre les énoncés prospectifs à jour, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans cette présentation sont visés expressément par la présente mise en garde. Également se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » dans le prospectus simplifié provisoire.

Cette présentation contient des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure non définies par les IFRS » dans le prospectus simplifié provisoire.

## Consolidation proportionnelle

Cette présentation a été préparée sur une base de consolidation proportionnelle. Les résultats des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3 et du Parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4, sociétés en nom collectif (les « Coentreprises ») détenues à 50 % par Boralex sont traités comme s'ils étaient consolidés proportionnellement plutôt que d'être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence requise par les IFRS. Étant donné que c'est sur la base de la consolidation proportionnelle que Boralex collige l'information sur laquelle elle fonde ses analyses internes et ses décisions stratégiques et opérationnelles, la direction a jugé pertinent d'utiliser cette base de comptabilisation pour cette présentation afin de faciliter la compréhension des investisseurs quant aux retombées concrètes des décisions prises par la Société. Pour plus de détails, se référer aux tableaux inclus dans les plus récents rapports annuels et trimestriels de la Société, qui présentent une conciliation des données conformes aux IFRS avec celles présentées en fonction de la consolidation proportionnelle.

# Sommaire de la transaction

- Boralex inc. a soumis une offre ferme visant à acquérir la totalité des actions émises et en circulation de Enel Green Power France SAS (« EGPF »), appartenant à Enel Green Power International B.V., une filiale de Enel Green Power S.p.A. et Enel S.p.A. (collectivement, « Enel »)

<b>Enel Green Power France</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Producteur indépendant d'énergie, basé en France et ayant 48 employés</li><li>■ Portefeuille de 12 parcs éoliens en exploitation et disposant d'une capacité installée de 186 MW<sup>(1)</sup></li><li>■ 1 projet en construction, qui devrait rajouter 10 MW au portefeuille d'ici T2 2015</li><li>■ Portefeuille de projets prospectifs de 310 MW, qui inclut 120 MW de «projets au stade avancé» (principalement des projets éoliens)</li></ul>
<b>Contrepartie totale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Contrepartie nette de 400 millions \$ (280 millions €), payable comptant à Enel<ul style="list-style-type: none"><li>□ VE / BAIIA cible d'environ 9,3x avant synergies potentielles<sup>(2)</sup></li></ul></li><li>■ Contrepartie supplémentaire de 22 millions \$C (15 millions €) payable à Enel pour le parc éolien de Pécou (fait présentement l'objet d'un contrat de vente à un tiers)</li></ul>
<b>Financement de la transaction</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ La transaction sera financée par une combinaison de:<ul style="list-style-type: none"><li>□ Utilisation de l'encaisse disponible sur le bilan</li><li>□ Prêt à terme sans recours de 255 millions \$C (178 millions €) d'une durée de 15 ans</li><li>□ Majoration et utilisation de la facilité de crédit rotatif (limite augmentée de 45 millions \$C à 175 millions \$C)</li><li>□ Facilité de crédit-relais de 100 millions \$C d'une durée de 1 an</li></ul></li></ul>
<b>Placement de reçus de souscription</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Placement de 110 millions \$ de reçus de souscription par voie de prise ferme</li><li>■ Le produit net du placement sera utilisé afin de rembourser la facilité de crédit-relais d'une durée de 1 an, ainsi que pour le fonds de roulement et aux fins générales de Boralex</li></ul>
<b>Clôture et conditions de clôture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Transaction approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration de Boralex</li><li>■ La transaction demeure conditionnelle à l'approbation par les entités décisionnelles de Enel, prévue le 18 décembre 2014</li><li>■ Clôture de la transaction prévue le, ou vers le, 18 décembre 2014</li></ul>

(1) Excluant Parc Eolien de Coulours («Pécou»), une entité qui détient un parc éolien d'une capacité de 10MW en exploitation en France. EGPF a conclu un accord de vente ferme avec un tiers pour Pécou; la transaction devrait clôturer d'ici la fin de 2014.

(2) Voir page 8 pour le détail de la méthodologie de calcul du BAIIA.

# Faits saillants de la transaction

## AUGMENTERA SIGNIFICATIVEMENT LA CAPACITÉ NETTE INSTALLÉE DE BORALEX

- ✓ La capacité totale installée augmentera de 25% avec des actifs éoliens de haute qualité situés en France
  - Ajout de 186 MW de capacité éolienne nette en exploitation<sup>(1)</sup>
  - 10 MW de capacité éolienne présentement en construction
  - Portefeuille de projets prospectifs de 310 MW, qui inclut 120 MW de «projets au stade avancé» (principalement des projets éoliens), pour lesquels un permis de construction a été accordé ou demandé

## PORTEFEUILLE D'ACTIFS DE HAUTE QUALITÉ

- ✓ Opportunité d'acquérir des actifs de haute qualité caractérisés par des contrats d'achat d'électricité (« CAE ») ayant une durée de vie restante moyenne de 11 ans
- ✓ Exposition diversifiée aux régions venteuses à travers la France
- ✓ Tarifs d'achat d'électricité fournissant des flux de trésorerie prévisibles et fixés grâce à des contrats d'une durée de 15 ans avec l'entreprise de services publics de l'état Électricité de France
- ✓ CAE offrant des conditions attrayantes avec un prix moyen pondéré de 90 €/ MWh en 2014

## CRÉERA LE PLUS IMPORTANT PRODUCTEUR INDÉPENDANT D'ÉNERGIE EN FRANCE

- ✓ Créera le troisième plus important producteur éolien d'énergie en France, derrière les deux sociétés de services publics
- ✓ Créera le plus important producteur éolien indépendant en France
  - Capacité éolienne installée totale de 445 MW en France
  - 47 MW présentement en construction/et ou développement
- ✓ Portefeuille de projets en développement d'envergure permettant une croissance future attrayante
- ✓ Potentiel de synergies d'exploitation intéressant avec les activités actuelles de Boralex

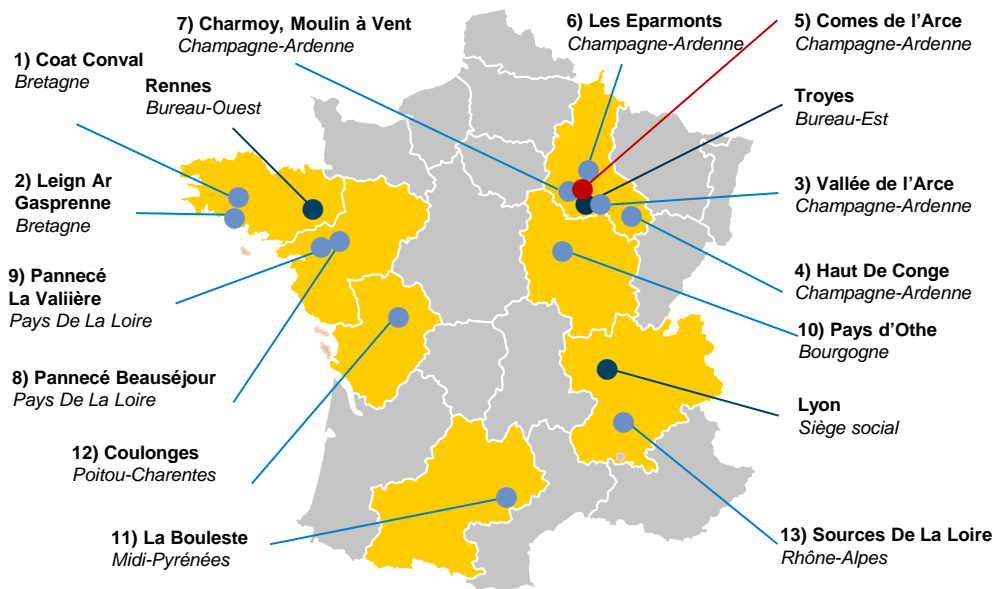
## AUGMENTATION DES FLUX DE TRÉSORERIE PAR ACTION

- ✓ Augmentera immédiatement, de l'ordre de 5 à 10%, les flux de trésorerie disponibles par action après dilution
- ✓ Flux de trésorerie sécurisés grâce à des accords à long terme
- ✓ Améliorera le profil financier de Boralex:
  - Améliorera le profil de génération de flux de trésorerie par l'entremise d'une source de revenus stable et récurrente
  - Favorisera la pérennité du ratio de distribution de dividendes
  - Renforcera le positionnement stratégique à long terme de Boralex, y compris sa capacité à financer le développement de projets futurs

(1) Excluant Parc Eolien de Coulours («Pécou»), une entité qui détient un parc éolien d'une capacité de 10MW en exploitation en France. EGPF a conclu un accord de vente ferme avec un tiers pour Pécou; la transaction devrait clôturer d'ici la fin de 2014.

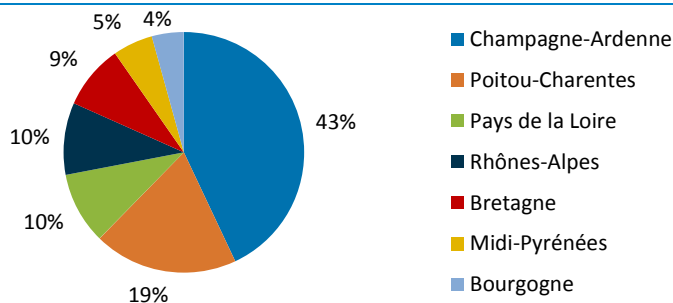
# EGPF: Portefeuille d'actifs diversifié et de haute qualité

## Actifs éoliens en opération et en construction

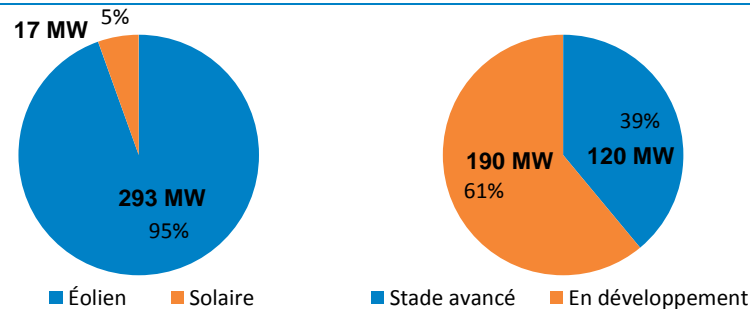


#	Région	Capacité installée (MW)	Parc éolien	Mise en service / État
1	Bretagne	8,1	Coat Conval	2008
2	Bretagne	8,0	Leign Ar Gasprenn	2009
Sous total: Bretagne		16,1		
3	Champagne-Ardenne	30,0	Vallée de l'Arce	2009
4	Champagne-Ardenne	28,0	Haut de Conge	2010, 2013
5	Champagne-Ardenne	10,0	Comes de l'Arce	En construction <sup>(1)</sup>
6	Champagne-Ardenne	12,0	Les Eparmons	2009
7	Champagne-Ardenne	10,0	Charmoy, Moulin à vent	2011
Sous total: Champagne-Ardenne		90,0		
8	Pays De La Loire	10,0	Pannecé Beauséjour	2009
9	Pays De La Loire	8,0	Pannecé La Vallière	2010
Sous total: Pays De La Loire		18,0		
10	Bourgogne	8,0	Pays d'Othe	2014
11	Midi-Pyrénées	10,0	La Bouleste	2010
12	Poitou-Charentes	36,0	Coulonges	2011
13	Rhône-Alpes	18,0	Sources De La Loire	2011
<b>TOTAL</b>		<b>196,1</b>		
<b>ÂGE MOYEN DU PORTEFEUILLE<sup>(2)</sup></b>			<b>4 ans</b>	

## Répartition des actifs en exploitation par région (%)



## Survol du portefeuille de projets prospectifs (%)<sup>(3)</sup>



**Portefeuille diversifié: 12 parcs éoliens en opération, 1 en construction et plusieurs projets prospectifs**

Note: Excluant Parc Eolien de Coulours («Pécou»), une entité qui détient un parc éolien d'une capacité de 10MW en exploitation en France.

EGPF a conclu un accord de vente ferme avec un tiers pour Pécou; la transaction devrait clôturer d'ici la fin de 2014.

<sup>(1)</sup> Raccordement au réseau prévu en 2015 (Comes de l'Arce).

<sup>(2)</sup> Vie moyenne pondérée des actifs en exploitation basée sur le DÉC, et pondérée par la capacité installée.

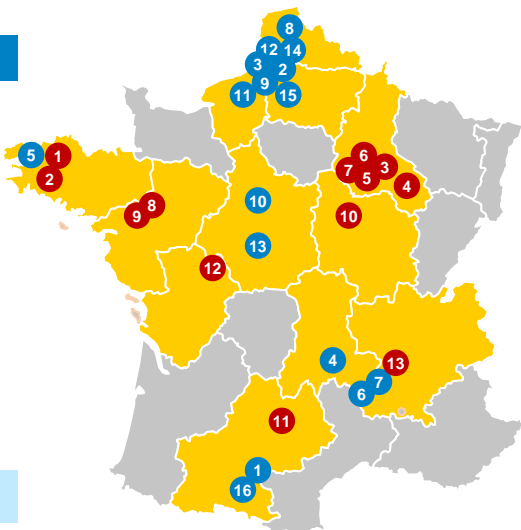
<sup>(3)</sup> Les projets au stade avancé sont ceux pour lesquels les permis de construction a été accordé ou demandé.

# Élargiera et diversifiera le portefeuille d'actifs de Boralex

## Augmentera la taille des opérations éoliennes de Boralex en France (MW)

### Installations de Boralex

Parc éolien	MW
1 Avignonet Lauraget	12,5
2 Chépy	4,0
3 Nibas	12,0
4 Ally-Mercoeur	39,0
5 Plouguin	8,0
6 Chamlonge	22,5
7 La Citadelle	14,0
8 St-Patrick	34,5
9 Chasse Marée	9,0
10 Le Grand Camp	10,0
11 Ronchois	30,0
12 Vron	8,0
13 La Vallée	32,0
14 Fortel	23,0
15 St-François	23,0
16 Calmont	14,0
<b>Total</b>	<b>295,5</b>

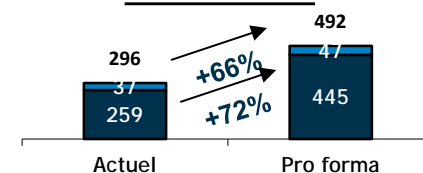


### Installations de EGPF

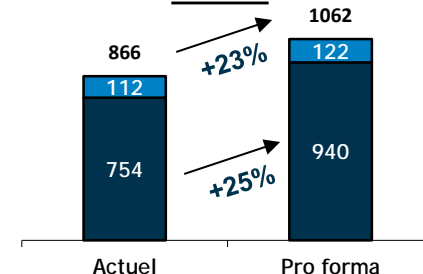
Parc éolien	MW
1 Coat Conval	8,1
2 Leign Ar Gasprenn	8,0
3 Vallée de l'Arce	30,0
4 Haut de Conge	28,0
5 Comes de l'Arce	10,0
6 Les Eparmons	12,0
7 Charmoy, Moul. à vent	10,0
8 Pannecé Beauséjour	10,0
9 Pannecé La Vallière	8,0
10 Pays d'Othe	8,0
11 La Bouleste	10,0
12 Coulonges	36,0
13 Sources de la Loire	18,0
<b>Total</b>	<b>196,1</b>

En construction

### Éolien - France



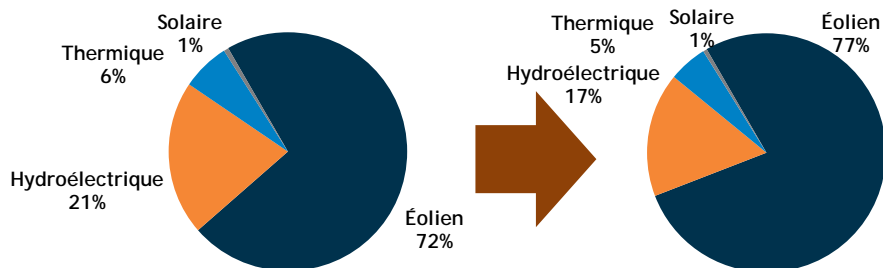
### Boralex



## Augmentera la part de l'éolien dans le portefeuille<sup>(1)</sup>

Actuel: 754 MW

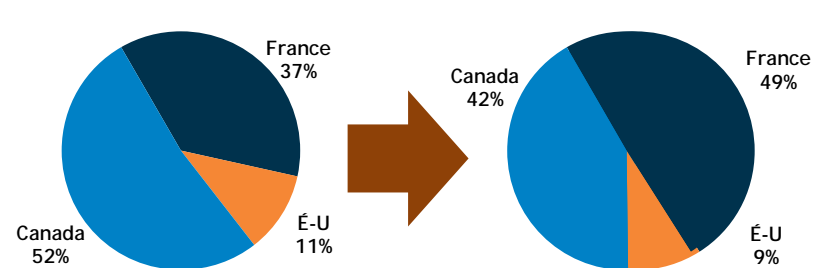
Pro forma: 940 MW



## Diversifiera davantage la répartition géographique de Boralex<sup>(1)</sup>

Actuel: 754 MW

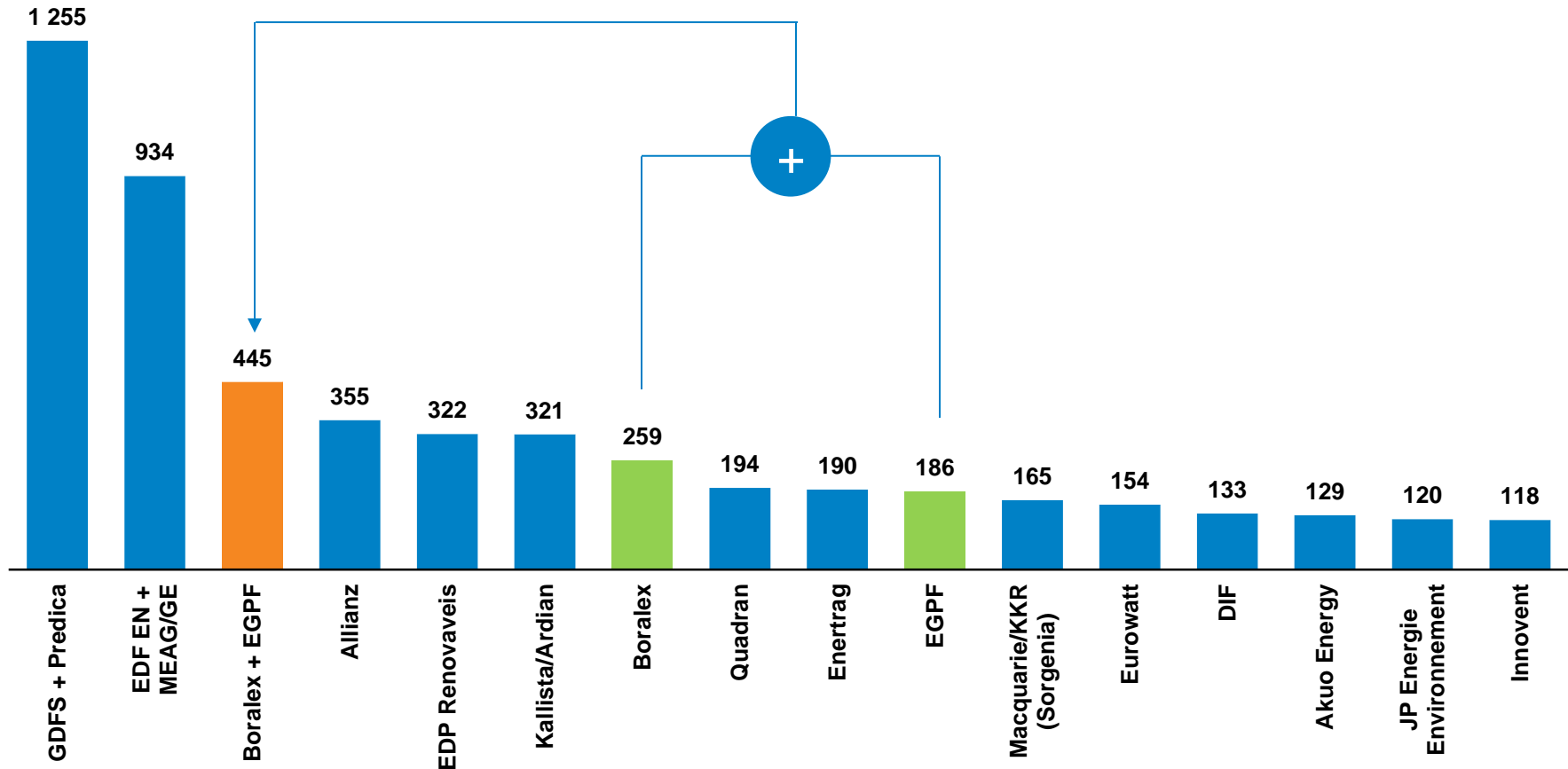
Pro forma: 940 MW



Note: Excluant Parc Éolien de Coulours («Pécou»), une entité qui détient un parc éolien d'une capacité de 10MW en exploitation en France. EGPF a conclu un accord de vente ferme avec un tiers pour Pécou; la transaction devrait clôturer d'ici la fin de 2014.  
 (1) Capacité installée seulement; exclue les projets en construction et en développement.

# Créera le troisième plus important producteur d'énergie éolienne en France

## 15 premiers producteurs d'énergie éolienne terrestre, classés par capacité installée (en MW) – France



**Permettra à Boralex d'atteindre une capacité installée combinée de 445 MW en France**

Note: Excluant Parc Eolien de Coulours («Pécou»), une entité qui détient un parc éolien d'une capacité de 10MW en exploitation en France. EGPF a conclu un accord de vente ferme avec un tiers pour Pécou; la transaction devrait clôturer d'ici la fin de 2014.

Note 2: Dernières données disponibles dans le domaine public, en date du 15 décembre 2014.

Note 3: Inclut uniquement la capacité éolienne terrestre; exclut les projets en construction, en développement ou prospectifs.

Source : Information de source publique sur les intervenants de l'industrie, bases de données de l'industrie et estimés de Boralex.

# Acquisition d'un portefeuille d'actifs avec un profil financier attrayant

Selon les prix en vertu des CAE de 2014, les estimés à long terme de production annuelle d'énergie des Actifs, et des marges de BAIIA envisagés <sup>(3)(4)</sup>, Boralex cible la génération par les actifs de EGPF de 55 millions \$ (38 millions €) en revenus, et de 43 millions \$ (30 millions €) en BAIIA, sans tenir compte des synergies potentielles et des frais de développement liés au portefeuille de projets prospectifs<sup>(1)</sup>

- Contrats d'une durée de 15 ans avec l'entreprise de services publics d'état Électricité de France, qui détient une côte de crédit de A+
- CAE avec un prix moyen pondéré de 90 €/ MWh en 2014
- Marge du BAIIA cible de près de 80% envisagée par Boralex<sup>(1)</sup>
- Coûts additionnels de 10 millions € nécessaires afin de finaliser le projet de Comes de l'Arce
- Dépenses envisagées de 3 millions €/an afin de développer le portefeuille de projets prospectifs<sup>(1)</sup>
- Niveau de production « run-rate » devrait être atteint au cours de l'exercice 2016<sup>(1)</sup>

**Résultats cibles – Utilisant la production moyenne de GW/h à long terme, les prix des CAE 2014 et la marge de BAIIA cible**

	Projet	Exploitation commerciale	MW	GWh/année moyen estimé à long terme <sup>(1)(3)</sup>	Prix CAE 2014	Euros (millions) <sup>(1)(4)</sup>		\$ Canadien (millions) <sup>(1)(2)(4)</sup>	
						Revenus	BAIIA	Revenus	BAIIA
Actifs en opération	Coulonges	2011	36	80	89 €	7 €		10\$	
	Vallée de L'Arce	2009	30	76	93 €	7 €		10\$	
	Haut de Conge	2010 / 2013	28	52	91 €	5 €		7\$	
	Sources de la Loire	2011	18	46	88 €	4 €		6\$	
	Charmoy - Moulin à vent	2011	10	24	84 €	2 €		3\$	
	Pannecé - Beauséjour	2009	10	20	92 €	2 €		3\$	
	Les Eparmonts	2009	12	20	88 €	2 €		3\$	
	Pays D'Othe	2014	8	19	85 €	2 €		2\$	
	Pannecé - La Vallière	2010	8	18	93 €	2 €		2\$	
	La Bouleste	2010	10	18	92 €	2 €		2\$	
	Leign Ar Gasprenn	2009	8	15	88 €	1 €		2\$	
	Coat Conval	2008	8	10	90 €	1 €		1\$	
	<b>Total des actifs en exploitation</b>		<b>186</b>	<b>400</b>	<b>90 €</b>	<b>36 €</b>		<b>51\$</b>	
Actifs en construction	Comes de l'Arce	T2 2015	10	27	85 €	2 €		3\$	
	<b>Total des actifs en construction</b>		<b>10</b>	<b>27</b>	<b>85 €</b>	<b>2 €</b>		<b>3\$</b>	
	<b>Total (actifs en expl. + en cons.)</b>		<b>196</b>	<b>427</b>	<b>90 €</b>	<b>38 €</b>	<b>30 €</b>	<b>55\$</b>	<b>43\$</b>
	Frais de développement						(3 €)		(4\$)
	<b>Total</b>						<b>27 €</b>		<b>39\$</b>

**Les actifs en exploitation et en construction de EGPF devraient générer 43 millions \$C de BAIIA sur une base annualisée**

Note: Excluant Parc Eolien de Coulours («Pécou»), une entité qui détient un parc éolien d'une capacité de 10MW en exploitation en France. EGPF a conclu un accord de vente ferme avec un tiers pour Pécou; la transaction devrait clôturer d'ici la fin de 2014.

(1) Cette information représente l'information prospective fondée sur certaines hypothèses et assujettis à certains risques. Voir «Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs».

(2) Taux de change de 1,43\$ par Euro.

(3) Représente le niveau de dépassement de 50% moyen à long terme (ou P (50)) pour la production d'énergie annuelle des actifs, tel que validé par un évaluateur indépendant. Ces valeurs représentent le meilleur estimé de la production moyenne à long terme envisagée pour ces actifs. Il y a donc une probabilité de 50% que, même lorsqu'ils la production est analysée sur une longue période, la production d'énergie moyenne de ces actifs sera moindre que les valeurs indiquées.

(4) Revenus cibles basés sur la production de GWh moyen estimé à long terme, fois les prix de CAE en 2014. BAIIA cible basé sur les revenus cibles (38 millions €), fois la cible de marge de BAIIA de près de 80%.



# Croissance importante du BAIIA prévue au cours des deux prochaines années

## Trajectoire de croissance de Boralex - Base indépendante

30 sep. 2014: 674 MW en exploitation et 139 millions \$C de BAIIA DDM<sup>(3)</sup>

+ 80 MW mis en service depuis<sup>(2)(3)</sup>

Pays	Contracté				Projets prospectifs
	France		Canada		
Mise en service	2015	2015	2015	2015	
Projet	St-François	Calmont	Côte-de-Beaupré (municipal)	Témiscouata II	
Puissance	23 MW	14 MW	25 MW	50 MW	+/- 80 MW
Secteur	Éolien	Éolien	Éolien	Éolien	Équivalent éolien
Date de fin de contrat	2030	2030	2035	2035	
Investment total du projet (millions \$C) <sup>(1)</sup>	60-65	35-40	65-70	145-150	

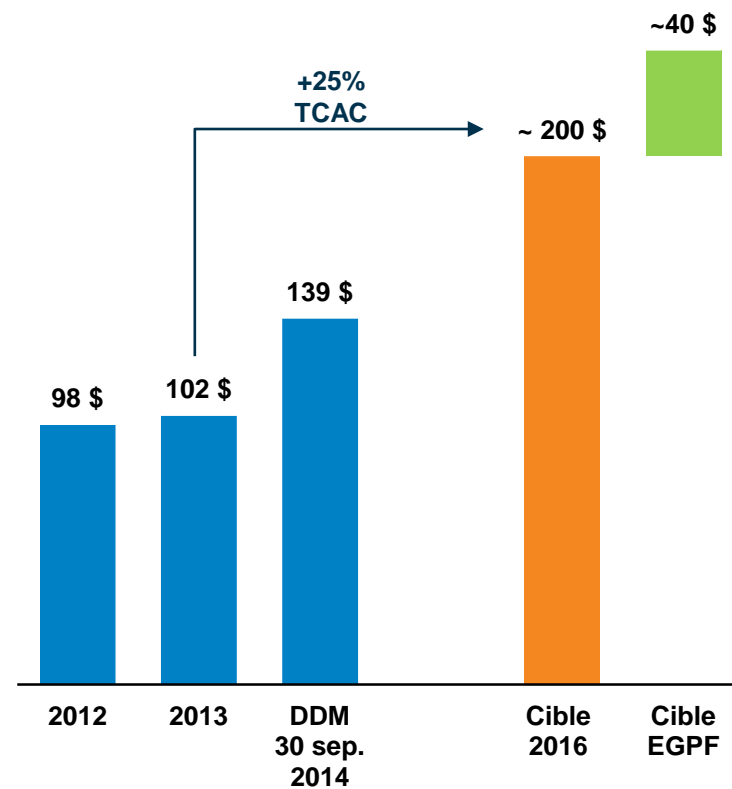


**Cible 2016: +/- 950 MW pro forma attribuable à Boralex, et des infrastructures capables de générer 200 millions \$ de BAIIA<sup>(3)</sup>**

## BAIIA de Boralex<sup>(3)</sup>

en millions \$C

### Boralex – Sur une base indépendante



Note: Excluant Parc Éolien de Coulours («Pécou»), une entité qui détient un parc éolien d'une capacité de 10MW en exploitation en France.

EGPF a conclu un accord de vente ferme avec un tiers pour Pécou; la transaction devrait clôturer d'ici la fin de 2014.

Note 2: Ces données sont consolidées en fonction d'IFRS, à l'exception des projets de la Seigneurie de Beaupré phases I et II (détenus à 50%) lesquels sont consolidés proportionnellement pour fins d'établissement des projections.

Note 3: Cette information représente l'information prospective fondée sur certaines hypothèses et assujettis à certains risques. Voir «Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs».

(1) Les estimés des coûts d'investissements incluent tous les coûts reliés au développement des projets, notamment le coût et l'installation des turbines, la construction des routes, les frais de financement et les intérêts capitalisés durant la période de construction. Les estimés des coûts d'investissements peuvent varier pour des raisons incluant, mais non limitées à, des changements dans la configuration d'un site, les variations de taux de change ou un changement de type de turbines utilisé.

(2) Comprend la mise en service de Fortel-Bonnières (23MW), Témiscouata I (23 MW) et Seigneurie de Beaupré Phase II (34MW net) en décembre 2014.

(3) Les résultats sont présentés sur une base de consolidation proportionnelle.

# Structure de financement attrayante pour la transaction

- L'acquisition de EGPF sera financée par une combinaison attrayante d'éléments qui incluent de la dette associée au projet, une facilité de crédit et un placement de reçus de souscription

## PRÊT À TERME SANS RECOURS

- ✓ 255 millions \$C (178 millions €) provenant d'un prêt à terme sans recours d'une durée de 15 ans, structuré et entièrement souscrit par BNP Paribas SA
  - Taux annuel attrayant d'environ 3 %
  - Prêt à terme entièrement amorti sur une période de 15 ans
  - Tranche de 14 millions \$C (10 millions €) utilisée pour couvrir les dépenses en immobilisation nécessaires afin de finaliser le projet de Comes de l'Arce
- ✓ Engagement de BNP Paribas SA pour la majoration du prêt à terme, d'un montant de 25 millions €, suite à la réalisation de certaines conditions par Boralex durant la période de douze mois suivant la clôture de la transaction

## FACILITÉS DE CRÉDIT

- ✓ Utilisation de la facilité de crédit rotatif existante, avec une majoration de la taille totale à 175 millions \$
  - Facilité de crédit rotatif majorée de 45 millions \$C; limite portée à 175 millions \$C
  - 50 millions \$C en disposition d'accordéon
  - Maturité en 2018
- ✓ Facilité de crédit-relais de 100 millions \$C d'une durée de 1 an mise en place par la Banque Nationale du Canada
  - Remboursable avec le produit net du placement de reçus de souscription

## PLACEMENT DE REÇUS DE SOUSCRIPTION

- ✓ Placement 110 millions \$C de reçus de souscription par voie de prise ferme dirigé par Financière Banque Nationale Inc.
  - 15% d'option pour attributions excédentaires
  - Clôture prévue le, ou vers le, 12 janvier 2015

## AUTRES PARAMÈTRES FINANCIERS

- ✓ Boralex prévoit récupérer environ 57 millions \$C en espèces (40 millions €) durant les 12 mois suivant la clôture de la transaction:
  - 22 millions \$C (15 millions €), d'ici la fin de 2014, provenant de la vente du parc éolien de Pécou
  - 36 millions \$C (25 millions €), suite à la réalisation de certaines conditions, provenant de la majoration du prêt à terme sans recours

# Échéancier de la transaction

---

Dates clés	Événements
<b>15 décembre 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Annonce de la transaction</li><li>▪ Exécution de la lettre de prise ferme concernant les reçus de souscription</li></ul>
<b>18 décembre 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Prêt à terme sans recours et facilité de crédit rotatif mis à la disposition de Boralex</li><li>▪ Clôture de l'acquisition</li></ul>
<b>12 janvier 2015</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Clôture du placement de reçus de souscription et remboursement de la facilité de crédit-relais</li></ul>

---

# BORALEX



@BoralexInc

[boralex.com](http://boralex.com)